

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Pommer
- **Prénom**
Thomas
- **Raison sociale**
EP de l'Etat

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Financements européens : petites collectivités et difficultés
- **Description de l'activité**
Journée échanges d'une journée
- **Date et heure**
10 juillet 2018 de 9.00 à 16.00
- **Lieu**
Paris XIII, site Austerlitz 3 de la CDC.
- **Nombre de participants**
47
- **Catégories de publics présents**
Agents de collectivités, élus, représentants de l'Etat, CCI.
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Cette journée organisée par Territoires Conseils, service de la Caisse des Dépôts.

C'est une journée d'information et d'échanges, préparée en partenariat avec l'ANPP (Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays). D'autres experts animent cette journée : Thomas J. POMMERA, Expert Caisse des Dépôts ; Alexandra DEBAISIEUX, Directrice générale YTES ; Nathalie GLADOUX, Expert Caisse des Dépôts ; Bénédicte FEUGER, Directrice CREAN ; Laure GRINDEL, Directrice Adjointe Pays de Bray ; Michel TENDIL - Journaliste à Localtis (quotidien en ligne édité par la Caisse des Dépôts).

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
Constats sur la situation actuelle du financement de projet par les fonds européens.
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
Difficultés administratives systématiques, délai de décaissement, divergence d'analyse dans le temps de la part des autorités de gestion, surtout lors de contrôles - disproportionnés - ou en prévision de contrôles, découragement des porteurs de projets, complexité de la réglementation surtout aides d'Etat, sous consommation des fonds, outils de gestion inadaptés, orientations thématiques des fonds éloignées des préoccupations des collectivités.
- **Pistes de proposition formulées**
Simplifier le régime aides d'Etat pour l'usage des FESI, mieux former les agents en charge qui recourent systématiquement au de minimis pour ne pas maîtriser le RGEC, prioriser les attentes des collectivités lors de la rédaction du PO, les régions raisonnent en autorité non en territoire, harmoniser l'interprétation des règles, comme par exemple les justificatifs demandés

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**
Unanimité sur la question des aides d'Etat : un sujet véritablement bloquant pour les porteurs de projets qui sont confrontés à plusieurs interprétations et peuvent, malgré tous feux au vert, rembourser plusieurs années après le projet. Un vent de "révolte" (dixit) constaté à l'encontre du niveau régional agissant en programmation et autorité de gestion.